

Rectorat de l'académie de Créteil  
Service académique  
RH & GRH de proximité  
SARH-GRHPROX  
Affaire suivie par :  
Stéphanie GOAËR  
Tél : 01 57 02 62 72  
Mél : ce.sarh-grhprox@ac-creteil.fr

Service médical académique  
SEMA  
Affaire suivie par :  
Dr Sabrina HACHANI  
Médecin conseiller technique  
Assistante : Anna BOURRIQUIS  
Tél : 01 57 02 67 51  
Mél : ce.sema@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
www.ac-creteil.fr

# **SECOND DEGRÉ**

## **DOSSIER DE CANDIDATURE AFFECTATION SUR POSTE ADAPTÉ RENTREE SCOLAIRE 2026 – 2027**

### **MAINTIEN SUR POSTE ADAPTÉ DE COURTE DURÉE (PACD)**

à adresser en 3 exemplaires au :

Médecin Conseiller Technique auprès du Recteur,  
Service Médical Académique  
« Affectation sur poste adapté »,

4 rue George Enesco 94010 CRÉTEIL Cedex.

**NOM :**

**PRÉNOM :**

**Corps :**

**Discipline :**

**Département d'exercice :** ☐ 77 ☐ 93 ☐ 94

#### **Rappel des pièces à joindre au dossier \*:**

☐ **En 3 exemplaires, joints à ce dossier :**

☐ lettre de présentation du projet professionnel ;

☐ éventuellement reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH, notification de décision) ;

☐ **En 1 exemplaire :**

☐ un courrier circonstancié récent (moins de 2 mois) des médecins traitants décrivant la situation médicale de l'intéressé(e), sous pli cacheté.

**\* Le dossier ne pourra être étudié que s'il comporte l'intégralité  
des pièces demandées.**

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

|                           |
|---------------------------|
| Informations personnelles |
|---------------------------|

1

## Informations sur vos congés

### Vos congés durant l'année scolaire 2024-2025

| Typologie : <i>CLM ; CLD ; CMO</i> | Début | Fin |
|------------------------------------|-------|-----|
|                                    |       |     |
|                                    |       |     |
|                                    |       |     |
|                                    |       |     |
|                                    |       |     |
|                                    |       |     |

### Vos congés durant l'année scolaire 2025-2026

| Typologie : <i>CLM ; CLD ; CMO</i> | Début | Fin |
|------------------------------------|-------|-----|
|                                    |       |     |
|                                    |       |     |
|                                    |       |     |
|                                    |       |     |
|                                    |       |     |
|                                    |       |     |

### CITIS (congés pour accident de service ou maladie professionnelle)

| Début | Fin |
|-------|-----|
|       |     |
|       |     |
|       |     |

- Éventuellement, votre taux de votre pension :

- Bénéficiez-vous d'une autre pension ? ☐ oui ☐ non

Si oui, laquelle :

- Disponibilité d'office pour raisons de santé :

- Disponibilité pour convenances personnelles :

- Êtes-vous reconnu(e) BOE (Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi) ? ☐ oui ☐ non

(Dans l'affirmative, joindre la copie du justificatif : notification de décision)

- Avez-vous déjà exercé une autre activité professionnelle ? ☐ oui ☐ non

Laquelle ?

Pendant combien d'années ?

## Vos affectations en PACD

|        | Lieu | Fonction | Début | Fin |
|--------|------|----------|-------|-----|
| PACD 1 |      |          |       |     |
| PACD 2 |      |          |       |     |

Durée totale :                                  ans

### *Informations dont l'intéressé(e) reconnaît avoir pris connaissance :*

- Lorsqu'un agent bénéficie d'une affectation en poste adapté (PACD ou PALD), il ne peut exercer aucune autre activité professionnelle ou mission en dehors de celles strictement définies dans ce cadre. Aucune autorisation de cumul d'activité ne sera accordée si l'agent en fait la demande.
- Les allègements de service ne peuvent être envisagés comme une compensation d'un handicap pérenne. Ils sont attribués au titre d'une année scolaire et ne sont pas reconduits de manière automatique. Il appartient à l'intéressé(e) de solliciter ou non le renouvellement auprès du médecin des personnels en fonction de l'évolution de sa situation médicale. Lorsqu'un allègement est reconduit, il l'est généralement de manière dégressive.
- Une affectation sur poste adapté n'est pas renouvelée systématiquement. Il appartient à l'intéressé(e) de faire acte de candidature. Si la possession de la RQTH peut être prise en compte dans certains cas, elle ne donne cependant pas droit à un accès systématique et définitif au dispositif.
- Les enseignants affectés au CNED se voient dorénavant confier des missions qui impliquent un usage professionnel quotidien des outils numériques. Ces missions s'exercent à domicile et sont liées à l'accompagnement disciplinaire des élèves : correction numérique, tutorat individuel en ligne, animation de groupe via des outils numériques, etc. Il est nécessaire que les enseignants possèdent des compétences numériques avérées afin de pouvoir assurer leurs missions.

Date et signature de l'intéressé(e) précédée de la mention « Vu et pris connaissance »:

## FICHE DE VŒUX D'AFECTATION ANNÉE 2026 - 2027

Nom :

Prénom :

**VOUS DEMANDEZ :**

**VOTRE MAINTIEN SUR POSTE ADAPTÉ DE COURTE DURÉE (PACD)** ☐

**Projet professionnel envisagé : (à compléter par une lettre de présentation)**

Il vous est demandé de décrire votre projet à titre indicatif, celui-ci ne vous engage pas pour l'avenir et pourra être revu au moment de votre affectation en fonction de l'évolution de votre projet professionnel et en lien avec le médecin des personnels et le conseiller en accompagnement professionnel.

**Fonction souhaitée dans le cadre de l'affectation en PACD :**

☐ Poste en contact avec des élèves (petits groupes de soutien, vie scolaire, CDI...)

☐ Poste de type administratif (secrétariat, gestion, informatique, assistant auprès du DDFPT...)

☐ CNED : *L'intéressé est informé(e) que les enseignants affectés au CNED se voient dorénavant confier des missions qui impliquent **un usage professionnel quotidien des outils numériques**. Ces missions s'exercent à domicile et sont liées à l'accompagnement disciplinaire des élèves : correction numérique, tutorat individuel en ligne, animation de groupe via des outils numériques, etc. **Il est nécessaire que les enseignants possèdent des compétences numériques avérées afin de pouvoir assurer leurs missions.***

☐ Autre poste de reconversion

## DOSSIER DE CANDIDATURE : AFFECTATION SUR POSTE ADAPTÉ

### Recueil de votre consentement

Conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du parlement européen du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et à la législation en vigueur, vos informations sont traitées dans le respect de cette réglementation. Aussi, toutes les données sensibles, en l'espèce concernant la santé, doivent faire l'objet du recueil de votre consentement afin de donner à l'administration les moyens légaux de les traiter dans le cadre de votre demande.

Pour votre complète information, l'absence ou le refus de consentement entraînent l'impossibilité de l'instruction et du traitement de votre candidature.

Je, soussigné(e)

donne l'autorisation afin que les données sensibles communiquées dans le présent dossier soient utilisées pour instruire et traiter ma demande :

☐ OUI

☐ NON

Je donne mon consentement :

☐ OUI

☐ NON

Date et signature :